

# Les projets de vie et l'insertion professionnelle de femmes et d'hommes titulaires d'un baccalauréat

Renée Cloutier, Claude Trottier and Louise Laforce

Volume 11, Number 1, 1998

Éducation et émancipation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057970ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057970ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cloutier, R., Trottier, C. & Laforce, L. (1998). Les projets de vie et l'insertion professionnelle de femmes et d'hommes titulaires d'un baccalauréat. *Recherches féministes*, 11(1), 111–132. <https://doi.org/10.7202/057970ar>

Article abstract

This qualitative study examines how men and women who graduated from a Québec university with a bachelor's degree in 1986 perceive the link between their careers and their personal goals. In all, 61 interviews were conducted in 1994. The article attempts to answer the following questions: Eight years after having obtained their bachelor's degree, how do women define their life goals in relation to the labour market entry process? Do their representations differ depending on whether they have children? Which group of women seems to have best reconciled all of their life goals? Do they enjoy particular working conditions? Does the situation of their male colleagues differ from that of women? The study is part of a research project aimed understanding the labour market entry process of university graduates. The study's conclusion emphasizes the importance of taking into account the relational dimension of unpaid work to understand the employment process as it relates to women.

# Les projets de vie et l'insertion professionnelle de femmes et d'hommes titulaires d'un baccalauréat

Renée Cloutier, Claude Trottier et Louise Laforce

L'insertion professionnelle des jeunes femmes préoccupe les chercheuses féministes qui s'intéressent aux processus de scolarisation et d'orientation professionnelle (Duru-Bellat 1995, 1990; Spain et Hamel 1991; Spain, Bédard et Paquet 1983). Bien sûr, les femmes ont fait des gains importants en éducation depuis les années 70. Elles ont investi tous les ordres d'enseignement, et de manière remarquable les études supérieures. D'une certaine façon, elles ont fait preuve de moins de traditionalisme que les jeunes hommes, s'intégrant à tous les domaines d'études, exception faite des techniques physiques au collégial, du génie et des sciences appliquées à l'université et des études doctorales. À l'université, la division sexuelle des savoirs est cependant moins apparente qu'à la formation professionnelle au secondaire. Néanmoins, les femmes sont encore absentes de champs du savoir qui ont une importance majeure dans l'évolution des sociétés capitalistes avancées (Cloutier 1997b). Ces sous-représentations ne sont pas sans conséquence par rapport à l'emploi des femmes et à leur contribution au développement des nouvelles technologies (Tancred et Messing 1996). En examinant l'insertion professionnelle des diplômées universitaires, peut-on dégager les mêmes acquis?

## L'angle d'analyse et l'approche méthodologique

Notre équipe a pu tester ces questions auprès de titulaires d'un baccalauréat (seize années de scolarité<sup>1</sup>) obtenu à l'Université Laval en 1986.

- 
1. Dans le système d'éducation québécois, la durée de l'enseignement primaire est de six années, et celle de l'enseignement secondaire de cinq années, au terme duquel les élèves obtiennent leur diplôme d'enseignement secondaire (DES). Ensuite, il y a subdivision entre l'enseignement collégial et l'enseignement universitaire. Le collégial est lui-même subdivisé en formation générale (deux années de scolarité après le DES), obligatoire pour ceux et celles qui veulent poursuivre leurs études à l'université, et en formation technique (trois années de scolarité après le DES). Le premier cycle (baccalauréat) de l'université – dont sont issus les diplômés et diplômées sur lesquels porte la présente note de recherche – correspond à trois années de scolarité après l'obtention du diplôme d'études collégiales (formation générale), et équivaut ainsi à seize années de scolarité. Dans certaines filières, il peut inclure une quatrième année. Le deuxième cycle (maîtrise) correspond à deux années de scolarité après l'obtention du baccalauréat et le troisième cycle (doctorat), à quatre années d'études, y compris la thèse, après la maîtrise. Ainsi, dans le système québécois, le baccalauréat est un diplôme couronnant les études du premier cycle de l'université et correspond, dans la plupart des filières, à 16

Au total, 2 324 personnes, soit 60,5 p. 100 de la population visée (exception faite des étudiantes et étudiants étrangers qui n'ont pu être joints) ont répondu à un questionnaire en 1989, trois ans après l'obtention de leur diplôme.

La première étape de la recherche (voir encadré) a consisté à construire une typologie de l'insertion professionnelle s'inspirant des travaux de Vincens (1981, 1986) et à faire une analyse de profils des diplômées et des diplômés à partir des facteurs suivants : sexe, origine sociale et champ d'études (Trottier *et al.* 1994). Les résultats de cette première étape ont montré que le champ d'études est le facteur qui différencie le plus le niveau d'insertion professionnelle des titulaires d'un diplôme universitaire. Cependant, si l'on soumet ces premiers résultats à un test de régression logistique, il ressort de façon non équivoque que le sexe comme la discipline ou le champ d'études et l'origine sociale des titulaires de baccalauréat sont trois facteurs qui agissent chacun directement sur le processus d'insertion professionnelle (Trottier *et al.* 1996). Par exemple, pour ce qui est du facteur «sexe», des écarts subsistent en faveur d'une plus grande insertion professionnelle des hommes, même dans des champs d'études similaires.

Les théories du capital humain ne sont pas efficaces pour expliquer ces variations puisqu'à capital scolaire identique (scolarité et champ d'études), femmes et hommes ne sont pas insérés au même degré sur le marché du travail rémunéré. Il faut donc chercher ailleurs l'explication de ces variations.

Ces résultats nous ont donc amenés à retenir en premier lieu la division sexuelle du travail et les différents mécanismes qui y sont associés pour expliquer les différences observées dans le degré d'insertion professionnelle des femmes et des hommes. Ce type d'analyse est confirmé par d'autres chercheuses et chercheurs.

Davies, Mosher et O'Grady (1996) ont comparé les revenus et le taux de chômage de trois cohortes de diplômées et de diplômés universitaires canadiens entre 1978 et 1988. Malgré une diminution de l'écart des salaires entre les femmes et les hommes au cours de la période<sup>2</sup>, il n'y a pas encore parité, même si l'on contrôle le champ d'études des personnes diplômées. De plus, l'écart s'élargit en faveur des hommes avec le temps passé en emploi (cinq années par rapport à deux années). Cette équipe a aussi montré que le champ d'études discrimine davantage les hommes entre eux qu'il ne le fait dans le cas des femmes. Après analyse, ces chercheurs ne retiennent pas la théorie du capital humain pour expliquer les écarts de traitement entre les sexes. La « nouvelle approche structurelle » en sociologie (*new structuralist approach*) est plus éclairante, à leur avis, pour expliquer les inégalités de traitement entre les femmes et les hommes. Cela va dans le sens de l'analyse de la division sexuelle du travail.

Rochette (1990), quant à elle, a comparé les revenus d'avocates et d'avocats ayant été admis au Barreau du Québec de 1973 à 1975, soit de personnes pouvant avoir potentiellement entre douze et quatorze années de présence sur le marché de l'emploi. Elle remarque des écarts en faveur des

---

années de scolarité, alors que dans le système français, le baccalauréat est un diplôme que l'on obtient au terme de l'enseignement secondaire (douze années de scolarité). De plus, il importe de souligner que, dans le système québécois, l'université inclut les populations scolaires que l'on trouve dans les grandes écoles du système français.

2. Le rapport salarial global femmes-hommes est en effet passé de 84 p. 100 à 91 p. 100.

hommes dans les traitements et dans les possibilités de promotion. Ces inégalités sont aussi observées chez les ingénieures ainsi que chez les femmes exerçant la médecine ou occupant des fonctions de comptable (Poitras 1995).

Les femmes ne connaissent pas de gains équivalents à leur investissement en éducation dans leur processus d'insertion professionnelle et dans leurs conditions de travail rémunéré. Leur plus grande représentation, par rapport aux hommes, au sein de l'enseignement postsecondaire ne se transforme pas automatiquement en une meilleure qualité de conditions. Une *division sociale et sexuelle du travail* s'observe. Et une *ségrégation des catégories professionnelles* perdure<sup>3</sup>.

Le concept de travail, tel qu'il a été élaboré par les sociologues féministes à la suite de Delphy (1970), ne représente pas que les tâches exécutées dans la sphère marchande, mais aussi celles accomplies dans la sphère non marchande, en particulier dans la famille. Cependant, la majorité des institutions de la sphère marchande (notamment les organisations et leurs cultures) fonctionnent encore à partir du modèle de deux sphères séparées et de titulaires sexuels pour chacune d'entre elles, les femmes étant les principales responsables du travail non rémunéré dans la sphère non marchande (Cloutier 1997a).

Malgré ce travail invisible qu'elles réalisent, les femmes sont de plus en plus présentes dans la sphère marchande, la croissance de cette participation étant particulièrement visible chez les femmes ayant de jeunes enfants et chez les femmes les plus scolarisées (Asselin *et al.* 1994).

Notre échantillon, dans la seconde phase de la recherche portant sur des femmes scolarisées, certaines ayant des enfants et d'autres non, est pertinent pour faire avancer la compréhension du processus d'insertion professionnelle des femmes à partir de ces questions : comment, huit ans après l'obtention d'un baccalauréat, des femmes définissent-elles leurs projets de vie en rapport avec leur processus d'insertion professionnelle? Leurs représentations sont-elles différentes lorsqu'elles ont des enfants? Quel groupe de femmes semblent davantage concilier l'ensemble de leurs projets de vie? Celles-ci connaissent-elles des conditions particulières d'insertion professionnelle? Quant à leurs collègues masculins, se distinguent-ils des femmes?

Dans la seconde phase de notre recherche<sup>4</sup>, cette fois à partir d'une méthodologie du type qualitatif, nous avons voulu explorer plus en profondeur le processus d'insertion professionnelle des femmes et des hommes. En tout, 61 diplômées et diplômés ont été rencontrés en entrevue. Cet échantillon du type non probabiliste à choix raisonné a été tiré de l'ensemble des personnes diplômées qui avaient répondu au questionnaire en 1989. Il s'agit d'un échantillon où les éléments d'un ensemble de la population sont choisis à cause de la correspondance entre leurs caractéristiques et un but recherché par l'enquêteuse ou l'enquêteur (Gauthier 1984). Afin de nous assurer de la variété des personnes interrogées, les diplômées et les diplômés ont été sélectionnés

- 
3. «Pour retrouver, dans chacune des professions, la même part d'hommes et de femmes que dans l'ensemble de la main-d'œuvre, il faudrait que 54,1 % des travailleurs (ou des travailleuses) changent de profession. La disparité de la répartition professionnelle selon le sexe régresse [cependant] puisqu'en 1981 cette proportion était de 60,8 %» : Asselin *et al.* 1994 : 163.
  4. Cette recherche a bénéficié d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada que nous remercions.

en tenant compte du sexe, de la discipline ou champ d'études dans lequel ils ont obtenu leur baccalauréat et, lorsque ces personnes étaient sur le marché du travail rémunéré, de la région dans laquelle elles occupaient cette activité (Québec et Montréal). Nous avons aussi pris en considération le niveau d'insertion professionnelle des titulaires d'un diplôme («insérés», «en voie d'insertion» ou «inactifs» quant au marché du travail rémunéré) trois ans après l'obtention du baccalauréat afin de tenir compte non seulement de certaines caractéristiques sociologiques – sexe, origine sociale – et du profil de formation, mais aussi de la diversité de leurs trajectoires sur le marché de l'emploi.

Au terme du processus, on constate, compte tenu de la disponibilité des diplômées et des diplômés ainsi que de leur acceptation ou de leur refus de participer à l'enquête, que : A) 34 femmes et 27 hommes ont été interviewés; B) ces personnes se répartissent selon les champs d'études de la façon suivante : 11 sont titulaires d'un baccalauréat en sciences appliquées, 4 en sciences pures, 17 en sciences sociales, 16 en arts et lettres, 6 en éducation (formation des enseignantes et des enseignants ou autres spécialistes de l'éducation), 5 en administration, 2 en droit ; C) 47 résident dans la région de Québec comparativement à 14 dans la région de Montréal ; et D) selon notre typologie initiale de l'insertion, 21 personnes étaient «insérées», 32 étaient «en voie d'insertion» et 8 étaient «inactives» par rapport au marché du travail rémunéré trois ans après l'obtention de leur baccalauréat.

Trois paramètres ont servi à circonscrire la notion d'insertion professionnelle<sup>5</sup> : A) le caractère permanent de l'emploi, c'est-à-dire qui ne comporte aucune limitation quant à sa durée ; B) le régime d'emploi (temps plein, temps partiel) ; C) la perception du type d'emploi détenu du point de vue de la possibilité d'y faire carrière. Ce dernier indicateur «subjectif» du processus d'insertion occupe une place centrale dans la conception de l'insertion à laquelle nous nous référons, et il renvoie au devenir et au projet professionnel des diplômées et des diplômés au regard de la période plus ou moins longue où ils se sont stabilisés sur le marché de l'emploi.

Les entrevues ont porté sur plusieurs aspects du processus d'insertion, notamment : A) sur le cheminement scolaire et la trajectoire professionnelle des personnes diplômées ; B) leurs moyens et leurs stratégies de recherche d'emploi ; C) leurs représentations de l'ensemble du processus d'insertion, de la correspondance formation-emploi et de la stabilité d'emploi ; D) les liens entre leur insertion professionnelle et leurs projets de vie ; et E) leurs projets d'avenir. La présente note de recherche est consacrée principalement au le point D.

La codification des données s'est faite en deux étapes. Dans un premier temps, toutes les données recueillies par entrevue ont d'abord été codifiées par catégories et sous-catégories à partir d'une grille s'inspirant du schéma d'entrevue et élaborée à la suite de la lecture du verbatim des entrevues. Tous les passages des entrevues ayant trait à un même sujet, par exemple les projets de vie des titulaires d'un diplôme, se sont vus attribuer le même code. Les extraits d'entrevues ainsi codifiés ont été traités au moyen d'un logiciel d'analyse de données qualitatives (HyperRESEARCH) permettant de repérer tous les extraits se rapportant à une même catégorie. Les résultats présentés ici ne

---

5. Ces trois paramètres ont servi à circonscrire la notion d'insertion professionnelle dans la première et la seconde phase de la recherche.

portent que sur une partie des catégories du schéma d'entrevue, soit les représentations des projets de vie des répondantes et des répondants et les liens qu'ils établissent avec leur processus d'insertion professionnelle.

Dans un second temps, nous avons procédé à une codification plus détaillée des extraits pertinents du point de vue de ces représentations proprement dites. Toutefois, dans le cas de plusieurs entrevues, celles-ci ont été reconstituées non seulement à partir des extraits portant explicitement sur la conception que les personnes diplômées se font de leurs projets de vie en rapport avec leur processus d'insertion professionnelle, mais aussi de leurs commentaires sur d'autres sujets abordés dans les entrevues, notamment sur leur cheminement scolaire, leur trajectoire professionnelle depuis l'obtention de leur baccalauréat, la stabilité d'emploi, la correspondance formation-emploi, lorsque ceux-ci apportaient un éclairage supplémentaire. Des extraits de seize entrevues se sont avérés inclassables du point de vue des représentations des projets de vie en rapport avec le processus d'insertion professionnelle<sup>6</sup>. Pour notre analyse, nous retenons quatorze femmes et huit hommes qui ont des enfants ainsi que quinze femmes et neuf hommes qui n'en ont pas. Compte tenu de ce nombre, et du type d'échantillon privilégié dans notre recherche, l'exercice d'analyse qui suit ne tend pas vers une vérification d'hypothèses, mais il servira plutôt à en formuler.

## **La notion de projets de vie**

Très peu de personnes nous ont entretenus de voyages ou de loisirs lorsqu'il a été question d'apporter des précisions sur leurs projets de vie en rapport avec leur processus d'insertion professionnelle. Les discours ont porté principalement sur la préséance de la recherche d'un emploi et de sa stabilité par rapport aux autres projets d'existence. Les projets de vie, tels qu'ils nous ont été exprimés, incluent, pour la très grande majorité, leurs projets d'insertion dans un travail rémunéré. D'autre part, pour un grand nombre de personnes, les projets de vie touchent également les relations dans la sphère non marchande, soit l'établissement de relations significatives avec des enfants, avec des amies ou des amis ou encore avec une conjointe ou un conjoint.

## **Un continuum de positions**

La codification plus détaillée des extraits d'entrevues a permis de situer les diplômées et les diplômés sur un continuum de positions. Un axe principal se dégage, avec comme premier pôle la priorité accordée à l'emploi dans les projets de vie en rapport avec le processus d'insertion professionnelle. Le second pôle traduit la priorité accordée à la vie associative dans la sphère non marchande.

---

6. Deux personnes (une femme, un homme) n'ont pas parlé de leurs projets de vie lors des entrevues; sept personnes (trois femmes et quatre hommes qui n'ont pas d'enfants) ont été peu loquaces sur ces questions de telle sorte que nous n'avons pu les classifier; trois personnes (une femme, deux hommes) avaient des problèmes de santé de telle sorte qu'elles ne pouvaient occuper un emploi; enfin, trois personnes (une femme, deux hommes) ont été situées hors champ, leur précarité professionnelle et affective les empêchant d'avoir et de concrétiser des projets de vie.

## **Les femmes**

La hiérarchisation entre ces deux priorités distingue les femmes entre elles. Seulement le quart des femmes donnent la priorité à l'une ou l'autre de ces dimensions, la majorité ayant exprimé des positions intermédiaires. Aucune des femmes qui ont des enfants n'a pu être classée dans la partie de l'axe qui traduit la priorité exclusive accordée à l'emploi. Les mères sont concentrées davantage autour du pôle «vie associative» ; l'inverse se produit pour les femmes qui n'ont pas d'enfants. Toutefois, ces dernières se répartissent sur une plus grande étendue de l'axe que les précédentes, sans être représentées uniquement au pôle «vie associative».

## **Les hommes**

Les hommes se distinguent des femmes en mettant davantage l'accent soit sur l'emploi, soit sur leur vie associative dans la sphère non marchande, ou encore sur les deux. Certains hommes, parmi ceux qui ont des enfants, accordent, contrairement aux mères, la priorité à leur emploi dans leur *processus d'insertion professionnelle*. À l'inverse des femmes, aucun des hommes qui n'ont pas d'enfants ne peut être situé, au centre de l'axe, dans le groupe qui accorde une plus grande importance à la vie associative qu'à l'emploi.

## **Un point de convergence entre les femmes : les enfants ou les relations avec des personnes significatives**

Dans la partie qui suit, pour une meilleure compréhension du processus d'insertion professionnelle, nous donnerons des renseignements, pour chaque cas présenté, sur les cheminements scolaires et professionnels depuis l'obtention du baccalauréat en 1986, sur la mobilité résidentielle ainsi que sur les liens conjugaux et familiaux.

Les femmes titulaires d'un baccalauréat en 1986 que nous avons rencontrées en 1994, qu'elles aient ou non des enfants et qu'elles accordent la priorité à leur emploi ou à leur vie associative dans leur processus d'insertion professionnelle, se positionnent toutes par rapport aux enfants ou à l'égard de personnes significatives dans la sphère non marchande. Nous donnons ci-dessous cinq exemples pour illustrer ces convergences entre les femmes. Les deux premières n'ont pas d'enfants. Elles accordent la priorité à leur emploi. La troisième, qui a des enfants, donne priorité à sa famille. Les deux dernières (l'une n'a pas d'enfant, l'autre en a un) donnent une importance égale à leur emploi et à leur vie associative.

Dans le premier cas, cette répondante (dossier 274) qui n'a pas d'enfant et qui a obtenu un baccalauréat en arts plastiques en 1986, à 24 ans, s'est déplacée vers Montréal, misant sur de plus grandes ouvertures du marché du travail rémunéré dans son champ d'études. En 1989, elle était inscrite à un certificat de premier cycle (en lettres) à l'Université du Québec à Montréal, certificat qu'elle n'a pas terminé. En 1994, soit huit ans après l'obtention de son baccalauréat, elle n'était pas encore insérée (selon notre définition) sur le plan professionnel, c'est-à-dire que son emploi ne remplissait pas les trois conditions suivantes : emploi à temps plein, à durée indéterminée et dans lequel elle



souhaitait faire carrière. Elle maintient toujours ses aspirations de devenir artiste, même si, pour ce faire, elle doit accepter de multiples «petits boulots» liés ou non à son champ d'études et recourir, durant les périodes difficiles, au programme de sécurité du revenu (bien-être social). Au moment de l'entrevue, elle préparait une exposition. Elle vit avec un conjoint qui est aussi dans le domaine des arts.

Dans cet extrait portant sur le thème des projets de vie, nous pouvons observer que cette diplômée en arts, bien qu'elle ne puisse pas «concevoir pour l'instant d'avoir un enfant», à cause de la précarité professionnelle qu'elle connaît, s'est d'abord située par rapport à la représentation de la femme «complète» qui serait une femme qui procréé. Elle réévalue par la suite son jugement quant au fait d'avoir un ou une enfant :

Je pensais avant, ce qu'il faut pour être une femme, il faut procréer, peut-être pour être une femme complète. Ça j'ai laissé tomber ça. Je ne peux pas concevoir pour l'instant d'avoir un enfant. Ça n'a pas de sens monétairement. Je veux plus développer mes affaires, je ne voudrais pas, pour pouvoir plus assumer. Je ne pourrais pas avoir un enfant présentement [...] C'est sûr que ça arrivera pas ou si ça arrive dans deux ans (?)<sup>7</sup>. Quelque part, ce n'est pas si grave que ça. Ce n'est pas un drame dans ma vie de ne pas avoir d'enfant présentement. C'est sûr que si j'avais un emploi stable, ce serait probablement quelque chose qui...

La deuxième (dossier 107) est aussi diplômée en arts, cette fois en communication. En 1986, au moment de l'obtention de son baccalauréat, elle a 23 ans. Elle travaille à son compte depuis qu'elle a terminé son baccalauréat (comme pigiste d'abord, et elle incorpore son entreprise en 1994). Elle mène plusieurs contrats de front, ce qui l'a amenée, au cours des années, à travailler contre rémunération souvent de 45 à 50 heures par semaine. Ces contrats ont presque toujours été liés à son champ d'études. Même si elle semble satisfaite de sa situation, celle-ci demeure précaire. Elle n'était pas insérée professionnellement en 1986 ni au moment de l'entrevue en 1994. Elle a commencé une maîtrise en communication qu'elle n'a pas achevée. Elle est célibataire et vit dans la région de Québec.

Cette diplômée en communication (dossier 107) est plus dégagée que la précédente quant au fait de ne pas avoir d'enfant, son processus d'insertion professionnelle prenant toute la place. Elle se définit comme une «travailleuse d'abord». Il est possible que ses choix de vie n'impliquent jamais, comme pour la précédente, la présence d'enfants. Cependant, avant de dire «qu'elle est une travailleuse d'abord», elle se situe par rapport à son rôle maternel et, par la suite, elle s'appuie sur l'observation de son milieu d'emploi pour justifier son choix de ne pas avoir d'enfants :

Écoutez, je ne suis pas insensible à ça. J'ai 31 ans et je n'ai pas d'enfant. J'espère un jour avoir le temps de prendre le temps d'en faire un. Puis... je suis bien consciente que le rythme que j'ai actuellement

7. Nous indiquons le signe (?) lorsqu'à la transcription du *verbatim* des passages étaient inaudibles.



est un rythme tout à fait infernal pour ma famille, pour mon chum, pour...

[...] Je plains mes enfants là. Je pense que je suis une travailleuse d'abord [...] J'avoue que la carrière compte beaucoup par rapport... je ne dis pas que c'est pas possible avoir une famille (?) mais dans notre milieu, c'est quasiment un phénomène assez... le célibat est assez important.

La troisième, contrairement à ces deux femmes, a des enfants. Nous l'avons située au pôle opposé, soit celui d'accorder la priorité à sa famille dans son processus d'insertion professionnelle.

Cette répondante (dossier 149) a obtenu un baccalauréat en musique (interprétation chant choral) en 1986, à 23 ans. Elle a terminé par la suite une maîtrise en éducation musicale. Depuis 1986, elle a toujours eu des activités dans sa discipline. Elle dirige présentement deux chorales. Mais elle en a déjà dirigé quatre. Elle considère cette activité comme un travail d'appoint, car il lui rapporte très peu financièrement. Elle est mariée, elle a deux enfants (4 ans et 3 ans) et songe à en avoir d'autres. Elle investit également (gratuitement) beaucoup de temps dans sa communauté. Selon la définition retenue dans notre étude, elle n'était pas insérée sur le plan professionnel en 1989 ni en 1994.

Pour cette diplômée, les enfants et leur processus d'éducation constituent sa priorité :

Mon premier but, c'est d'élever ma famille en premier et ensuite, ça se présentera bien. Il y aura toujours moyen de former un quatuor, n'importe quoi. C'est sûr que c'est moins sécurisant qu'un emploi stable. Mais c'est ça, c'est justement... c'est la contrepartie de rester disponible.

La quatrième et la cinquième valorisent leur vie associative et leur emploi, l'une des deux n'a pas d'enfant.

Cette diplômée (dossier 66) obtient un baccalauréat en lettres (espagnol) en 1986, à l'âge de 26 ans. Elle n'a pas poursuivi d'études par la suite. Elle occupe d'abord un emploi comme réceptionniste bilingue chez un concessionnaire automobile. Depuis 1988, elle est directrice commerciale chez différents concessionnaires automobiles. Elle était insérée sur le plan professionnel en 1989 et en 1994, même si elle ne travaillait pas dans son champ d'études. Cette situation ne constituait d'ailleurs pas un problème pour elle. Au moment de l'entrevue, elle allait occuper un emploi similaire dans le domaine de l'automobile. Elle venait toutefois de mettre sur pied, avec un ami, une petite entreprise dans le secteur de l'alimentation. Elle est célibataire. Cette répondante ne parle pas d'avoir des enfants, mais elle insiste plutôt pour accorder maintenant la priorité à ses amis et amies :

Il y a un côté personnel que je veux faire passer avant le travail. Je regarde, du temps où j'étais dans l'automobile, j'ai des amis qui ont perdu leur père; juste pour [des] raisons de mortalité, je ne pouvais pas partir parce que j'avais un client à rencontrer. Jamais plus. Il n'y a personne qui va passer avant mes amis. Puis j'ai des amis qui datent de longtemps. Et je me suis aperçue, qu'il n'y a pas un travail qui va me faire passer à côté de ça. C'est sûr qu'il y a une façon de le faire passer

à l'employeur, par contre, non, j'ai assez donné de ce côté-là. J'ai passé à côté de problèmes de vie. Je regardais où les gens avaient besoin de moi et je n'étais pas là parce que j'avais un travail. Non.

L'autre diplômée (dossier 9) obtient son baccalauréat en 1986, en informatique de gestion, à 21 ans. Elle travaille déjà durant la dernière année de son baccalauréat deux jours par semaine pour un organisme, dans le secteur des assurances, qui l'engage à temps plein, à durée indéterminée, lorsqu'elle obtient son baccalauréat. Par la suite, elle occupe diverses fonctions dans l'organisation et elle connaît des mobilités horizontale et verticale. À la suite d'une fusion d'un service de son entreprise avec une autre, elle a accepté, sur une base temporaire, de travailler à Montréal. Elle revient par la suite à Québec. Au moment de l'entrevue en 1994, elle occupait un poste de cadre. Elle était insérée sur le plan professionnel en 1989 et en 1994. Elle est mariée et mère d'un fils qui a 16 mois. Elle poursuit une formation à distance (programme américain), ce qui lui permettra d'obtenir le titre de  *fellow* en assurances :

Mon fils a 16 mois. Puis on en voudrait un comme le printemps prochain. Deux ans, deux ans et demi entre chacun. Puis même, si je peux en avoir trois, je vais en avoir trois. J'aime ça des enfants.

En résumé, quelle que soit la préséance qu'elles accordent à l'emploi ou à leur vie associative dans leur processus d'insertion professionnelle, les femmes se sont toutes positionnées par rapport aux enfants ou par rapport à des personnes significatives (amies et amis, conjoint).

### **Les distinctions chez les femmes selon la présence d'enfants**

Les femmes qui ont des enfants se distinguent cependant de celles qui n'en ont pas sur deux points. D'une part, l'investissement plus grand du côté de leur famille a des effets, pour la majorité, sur leur statut professionnel. D'autre part, leurs façons de parler des liens entre leurs projets de vie et leur processus d'insertion professionnelle sont plus complexes et moins uniformes que pour les femmes qui n'ont pas d'enfant. Pour rendre compte de ces aspects, deux nouvelles dimensions s'ajoutent à l'axe «priorité à l'emploi ou à la vie associative».

#### **La baisse du statut professionnel et la priorité aux enfants**

Comme nous l'avons observé plus haut, la titulaire (dossier 149) d'un baccalauréat en musique (interprétation chant choral) accorde la priorité à sa famille, et ce, avec son «plein consentement». Elle a dû cependant renoncer à postuler comme chef de chœur et comme coordonnatrice d'un centre musical. Sa façon de s'exprimer représente le sous-groupe des femmes qui donnent priorité à leur famille dans leur processus d'insertion professionnelle :

Lorsque j'ai terminé mes études, j'étais déjà insérée<sup>8</sup>. Parce que je travaillais déjà avec mes chorales. Si j'étais demeurée célibataire, probablement que j'aurais cherché, j'aurais peut-être postulé, entre autres, à la petite maîtrise lorsqu'ils ont perdu leur chef de chœur. J'aurais probablement essayé de chercher... ou bien je serais devenue coordonnatrice d'un centre musical. Ça s'est offert à moi. Mais comme j'étais avec ma famille, je voulais être à la maison. Alors cela aurait amené un revenu stable, pas très gros mais qui aurait été un appoint, qui aurait fait que j'aurais pu vivre décemment. Jamais riche mais ça, de toute façon, les musiciens riches sont rares.

Un discours à peu près semblable est tenu par celles qui se trouvent leurs voisines sur l'axe «priorité à l'emploi ou à la vie associative». Une autre diplômée (dossier 126) a obtenu un baccalauréat en relations industrielles en 1986, à 23 ans. Au préalable, elle avait commencé un programme d'études menant à un baccalauréat différent qu'elle n'a pas terminé. Après l'obtention de son diplôme, elle a changé de ville pour occuper un emploi lié à son champ d'études. Cet emploi était offert par une municipalité. Son conjoint n'a pas suivi alors parce qu'il poursuivait des études à Québec. Quelques mois après, elle est en chômage jusqu'en mars 1987. Durant cette période, elle a pris des cours d'anglais et elle a cherché de l'emploi dans son champ d'études. Opérations qui portent leurs fruits. Elle obtient un poste, dans la région de Montréal, comme agente de personnel, emploi qui se transforme en poste permanent à la suite de ses pressions. Puis elle a un fils, qui a 15 mois au moment de l'entrevue. Elle est mariée. Cette répondante diminue ses aspirations professionnelles afin de concilier ses projets de vie familiale :

[...] j'ai un fils qui va avoir bientôt 15 mois alors maintenant plus que jamais j'accorde la priorité à l'établissement d'une famille. Mais j'ai toujours priorisé ma vie familiale. C'est pas une cachette. Cependant ça m'empêche pas de voir, de fournir toute l'énergie qu'il faut et toutes les heures qu'il faut pour bien accomplir mon travail [mon emploi]. Je vous dis cela, mais ce n'est pas au détriment de ma vie professionnelle, mais *ma vie familiale a une grande importance [...]* Ça m'amène à dire que peut-être que finalement je n'aspirerai jamais à un poste de direction des ressources humaines.

[...] Je recherche quand même un emploi dans lequel je crois m'accomplir professionnellement mais peut-être un petit peu moins que je l'aurais souhaité. Mais ça va m'apporter plus, ça va m'apporter une plus grande disponibilité.

Définitivement, ça implique beaucoup de choses [d'avoir eu un enfant], pas juste au niveau professionnel mais beaucoup au niveau professionnel. Par exemple quand on négocie, et puis pour quelques raisons que ce soit on n'a pas de gardienne, quand il y a des négociations de prévues, qu'est-ce qu'on fait, dans les faits? Quand on n'a pas d'enfant, il n'y a pas de problème, on est disponible jour et nuit, 24 heures par jour, c'est pas grave.

---

8. Son insertion se vérifie selon sa représentation de l'insertion professionnelle, et non selon notre définition. Pour cette diplômée, «être insérée» signifie occuper un emploi dans son champ d'études, peu importe le régime ou la durée de l'emploi.

### **Divers niveaux de consentement par rapport à la priorité accordée à la famille**

Un premier groupe de répondantes est en harmonie avec cette priorité accordée à la famille. Cela constitue la ligne maîtresse de leur processus d'insertion professionnelle. Un deuxième groupe s'exprime aussi dans ce sens mais, comme nous venons de l'observer chez la diplômée en relations industrielles (dossier 126), ces femmes perçoivent certaines contraintes de façon plus tangible; elle n'ont plus la même flexibilité pour accepter les postes qui impliquent des heures supplémentaires. Une autre mère, tout en traduisant des contraintes, exprime encore davantage les contradictions entourant ce choix; deux autres femmes ont par ailleurs été obligées, durant une certaine période, de privilégier leurs enfants à cause de l'absence du père biologique. Voici un exemple pour illustrer ce dernier choix.

Une répondante (dossier 245) a obtenu un baccalauréat en chimie en 1986, à 34 ans. Elle avait déjà achevé, avant d'entreprendre son baccalauréat, une formation en sciences infirmières. Elle a continué à travailler comme infirmière un certain temps après l'obtention de son baccalauréat en chimie parce qu'elle n'avait pas d'autre choix. De 1990 à la fin de 1993, elle a travaillé comme chimiste, même si dans certains cas elle occupait un emploi de technicienne. Elle n'était pas insérée professionnellement en 1989 ni en 1994. Au moment de l'entrevue, elle commençait un certificat en enseignement espérant se consacrer à la chimie. Elle a un fils qui n'habite plus avec elle. Elle a un conjoint :

Il y a une période où j'étais limitée parce que j'avais un enfant dont le vrai père ne s'en occupait pas du tout. Donc j'étais seule responsable. [...] Je me sens vraiment disponible enfin. Parce qu'il y a des périodes où on l'est moins [...] Je me sentais vraiment prise. J'ai peut-être raté des emplois justement parce que je n'étais pas prête à partir. Je ne pouvais pas de toute façon.

### **Les hommes**

Contrairement aux femmes, les hommes, lorsqu'ils s'expriment sur leurs projets de vie en rapport avec leur processus d'insertion professionnelle, mentionnent beaucoup moins les enfants ou des personnes significatives dans la sphère non marchande. Ce phénomène est encore plus palpable chez ceux qui n'ont pas d'enfant. Voici un exemple à cet égard dans le groupe qui accorde la priorité à leur emploi.

Ce diplômé a obtenu un baccalauréat en géomorphologie en 1986, à 31 ans. Il était déjà titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques. Depuis 1986, il est pigiste dans son domaine (géomorphologie). Il a poursuivi une maîtrise en géomorphologie tout en occupant des emplois (pigiste). En 1992, il se consacre à temps plein à son programme de deuxième cycle. Il obtient ce grade en 1993. Au moment de l'entrevue, il est chômeur malgré qu'il accorde la priorité à l'emploi dans son processus d'insertion professionnelle. Il n'était pas inséré sur le plan professionnel en 1989 ni en 1994. Il est célibataire.

Ce répondant (dossier 175), contrairement aux deux diplômées en arts (dossiers 107 et 274), ne fait pas référence à l'enfant lorsqu'il parle du thème des projets de vie. Dans l'extrait qui suit, même si la question formulée durant

l'entrevue pour qu'il explicite sa pensée porte sur le fait qu'il pourrait avoir des enfants, et sur leur interférence potentielle quant à son insertion professionnelle, il ne parle que d'une conjointe potentielle qui devrait s'adapter à son éloignement comme géographe. À la fin, il commence à nuancer un peu plus sa pensée à partir de l'observation des géographes qu'il connaît. Il conclut à la dernière interrogation : «C'est très difficile ces questions-là.» À noter que ce diplômé a 39 ans au moment où il tient ces propos, qu'il est titulaire de deux baccalauréats et d'une maîtrise!

Un géographe, il faut qu'il soit appelé à se déplacer. Il faut pas qu'il... il faudrait, dans ce cas-là, que la conjointe sache de quelle manière procéder d'elle-même. Il faudrait qu'elle se dise : «Ok, c'est un géographe, il est appelé à voyager.» Comme j'en connais [...] au département, la femme d'un professeur que je connais, elle sait que c'est un géographe, il est appelé à voyager tout le temps. Elle ne le voit quasiment pas. Mais il faut qu'elle s'habitue à vivre dans des conditions de même. C'est peut-être pour ça aussi qu'il y a beaucoup de géographes ils ont des conjointes, mais ils ne forment pas de foyer comme tel. Ils forment un foyer, mais ils continuent à fonctionner tout seuls. Ils acceptent des contrats. Je ne peux pas parler pour d'autres... [...] C'est très difficile ces questions-là.

Les hommes qui ont des enfants se rapprochent cependant davantage du langage des femmes. Ainsi, un autre diplômé a obtenu un baccalauréat en communication en 1986 à 26 ans. Il n'a pas poursuivi d'études par la suite. Il a eu différents «boulots», certains dans son champ d'études, dont un contrat de un an en 1989. Puis, il occupe un premier emploi dans un garage comme conseiller en matière de services (réception de la clientèle). Il perd cet emploi à la suite de la fermeture du garage. Depuis 1991, il travaille dans un autre garage comme préposé à l'accueil. Il a un contrat à durée indéterminée. Ce répondant valorise davantage la stabilité d'emploi que le fait d'occuper un emploi correspondant à sa formation en communication. Cette dernière l'a tout de même favorisé dans son embauche de même que ses habiletés liées à la mécanique automobile qu'il a acquises dans une formation antérieure et dans ses loisirs, étant un passionné de ce domaine. En 1989 et en 1994, il était inséré sur le plan professionnel. Il vit maritalement et il a un fils :

Les autres secteurs [que l'emploi] sont importants. Ici, moi je sais que, quand j'ai fini mon ouvrage, j'ai hâte d'arriver. Arriver à la maison, voir Catherine<sup>9</sup>, voir Jérémie. La vie familiale, c'est important. Les activités hors emploi, si on peut dire, c'est important. Je m'entraîne des fois, deux ou trois fois par semaine au club [X]. C'est pour vider le stress parce que je suis quand même... j'en vois du monde là-bas [...] j'ai l'impression que les activités «para-emploi» sont importantes. Puis la vie de famille aussi, c'est sûr.

[...] Maintenant quelqu'un me dirait : «Regarde...», je perdrais mon emploi et je sais qu'un autre concessionnaire, mettons dans le bas du fleuve, qui me demande, il faudrait que je me renseigne, il faudrait que

---

9. Catherine et Jérémie sont des noms fictifs.

j'en parle avec les personnes intéressées. Ce n'est plus juste de mon ressort. Il y a d'autres personnes en jeu.

Cependant, à l'exception de celui-ci, le choix de certains hommes d'accorder une plus grande priorité à leur famille dans leur processus d'insertion professionnelle n'a pas le même impact que dans le cas des femmes sur leur statut professionnel. Ces choix ralentissent un certain nombre d'entre eux dans leur processus d'insertion, mais ces priorités à leur famille ne semblent pas avoir d'effet sur leur statut professionnel. Deux cas serviront ici à l'illustrer. Ces deux hommes occupent la même position sur l'axe «priorité à l'emploi ou à la vie associative» que la diplômée (dossier 126) titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles; ils sont près du pôle «famille».

Le premier diplômé (82) a obtenu un baccalauréat en relations industrielles en 1986, à 23 ans. Par la suite, il a déménagé à Toronto dans le but de devenir bilingue. Il travaille pour le gouvernement de l'Ontario de 1987 à 1989. Il revient alors à Québec et occupe un emploi, depuis ce temps, dans son domaine de formation comme conseiller en gestion des ressources humaines dans le secteur bancaire. Il était inséré en 1989 et en 1994. Au moment de l'entrevue, il parle davantage de mobilité que d'insertion professionnelle. Pour augmenter ses chances de mobilité professionnelle, il a commencé un diplôme de deuxième cycle en administration. Il est marié. Il a eu un enfant récemment. Cette situation ralentit, pour le moment, ses projets de perfectionnement :

J'ai commencé un cours. J'ai un cours de fait. Mais à l'hiver, j'en ai pas fait. Parce que j'ai eu un petit bébé. Ça donné...  
Ça occupe? Oui, ça occupe, ça donne un coup!

Le deuxième diplômé (dossier 64), quant à lui, a obtenu un baccalauréat en génie mécanique en 1986, à 22 ans. Depuis ce temps, il a occupé quatre emplois, dont trois en génie mécanique. Il a d'abord travaillé dans une petite entreprise située dans sa région natale, pour ensuite se marier et revenir à Québec parce que sa conjointe y avait un emploi. Il occupe un emploi en 1988-1989 dans une petite entreprise familiale qu'il laisse pour améliorer ses conditions de travail. En 1990, il se joint à une multinationale qu'il doit quitter après un an parce que l'entreprise ferme. Depuis 1990, il a un emploi dans son champ d'études pour une société d'État. En 1989 et en 1994, il était inséré sur le plan professionnel. Il a deux enfants (5 ans et 3 ans).

Bien le mariage... le fait que j'ai dû déménager... j'avais un bon emploi [cela a pu entraver mon insertion professionnelle]. Mon premier emploi était un bon emploi. C'était une petite entreprise qui était dynamique, et elle l'est encore. Les enfants... pour la carrière... pour moi, les enfants, c'est un peu... ça me ralentit d'avoir eu un enfant.  
[...] Je suis content d'avoir des enfants. Sauf qu'au point de vue professionnel... moi j'aime bien me perfectionner le soir. Là, je suis plus restreint après ça. Il faut que je m'occupe des enfants.  
Avec mon épouse on s'entend bien. Elle, elle comprend que c'est important pour moi [de travailler le soir ou les fins de semaine]. Et moi, je veux donner aussi plus de temps à mon employeur. J'ai quand même la chance d'avoir un bon employeur. Il faut que moi aussi j'y mette du mien. C'est pas juste pour faire du temps supplémentaire parce qu'ils ne

paient pas. Il faut vraiment satisfaire les clients. Donc, satisfaire mon employeur. Mais ça avec mon épouse, on a une bonne entente. Il faut que je le sache un peu d'avance. Mais, s'il le faut, on a une gardienne. [...] Nous, on travaille tous les deux. On a des enfants de 3 et 5 ans. Des fois, je me dis qu'un de nous deux pourrait travailler à temps partiel. On aurait moins d'argent, sauf qu'on aurait... on pourrait vivre. On vit bien. On aurait un peu moins d'argent, mais les enfants auraient plus d'attention de notre part [...] Même que pour l'année prochaine, on y pense, parce que notre garçon commence la première année. On veut vraiment qu'il ait une bonne base. Mais laisser son emploi... vu que ma femme est infirmière, elle pourrait avoir un temps partiel. Mais pour moi, le temps partiel, ça ne pourrait pas se faire. Mais je mets beaucoup d'importance à la famille. La première importance, c'est la famille, la deuxième, c'est le travail.

Pour les hommes, investir dans leur vie familiale n'a pas en général les mêmes répercussions sur leur processus d'insertion professionnelle que pour les femmes. Dans l'extrait d'entrevue ci-dessus, c'est à sa conjointe que le répondant pense pour l'option d'occuper un emploi à temps partiel.

### **Un autre point de convergence chez les femmes**

Deux groupes de femmes, certaines n'ayant pas d'enfant et d'autres étant mères, se rapprochent dans les liens qu'elles établissent entre leurs projets de vie et leur insertion professionnelle. Dans une première période, après l'obtention de leur baccalauréat en 1986, elles accordaient la priorité à leur emploi. Au moment de l'entrevue en 1994 (soit huit ans après), leur vie associative est devenue aussi importante sinon plus que leur emploi. Nous les avons situées au centre de l'axe «priorité à l'emploi ou à la vie associative». Nous avons déjà pris connaissance des représentations d'une femme de ce groupe qui n'a pas d'enfant, soit la diplômée en communications (dossier 107) qui souhaite maintenant faire passer ses amies avant son emploi. Elle enchaîne :

Avec l'expérience que j'ai, surtout dans l'automobile, j'aurais de la misère à retourner au salaire minimum. Je vous le dis franchement. Mais ce n'est plus une priorité. Ça l'a été. Ce qui a fait que le stress est venu avec ça. Tout s'enchaîne. Un moment donné, tu te dis : «bon, je vais gagner plus d'argent», évidemment tu fais plus d'heures. On faisait 60-65 heures par semaine. Rentrer à minuit le soir, c'est arrivé très fréquemment le vendredi soir. Tu n'as pas de social. Parce que tu travailles, au minimum jusqu'à 21 h, des fois jusqu'à 22 h. «Bon ben on va t'attendre Flavie<sup>10</sup> pour souper. Bon ben ok. À quelle heure t'arrives? Ben, je ne le sais pas.» Heureusement, si ça va bien, je vais arriver à 21 h 30, mais, t'arrives à 22h45, tout le monde a mangé. Là tu stresses parce que tu sais qu'il y a du monde qui t'attend.

---

10. Flavie est un nom fictif.



La deuxième diplômée obtient, en 1986, à 24 ans, un baccalauréat en foresterie et géomatique. Elle quitte Québec pour la région de Montréal en vue d'occuper un emploi dans son champ d'études et dans sa spécialité. Elle travaille à temps plein, pendant trois ans pour le bureau privé d'arpentage qui l'avait engagée durant l'été lorsqu'elle était étudiante. Par la suite, elle obtient un emploi pour une municipalité, dans son champ d'études. La politique de discrimination positive en faveur des femmes et des minorités aurait joué en sa faveur. En 1989 et en 1994, elle était insérée sur le plan professionnel.

Nous avons, dans l'extrait qui suit, plus de renseignements sur les choix qu'elle a dû faire par rapport à «sa vie sentimentale» en faveur de son insertion professionnelle. La coupure, dans l'importance accordée à l'emploi dans son processus d'insertion professionnelle, ne fait aucun doute encore ici :

Il était toujours aux études à Québec. Ça fait qu'on se voyait les fins de semaine. Durant la semaine, c'était boulot, boulot, boulot. Le privé, c'est comme ça. Tu pars avec cinq dossiers le matin, puis le lendemain tu en as cinq autres, mais il faut que les cinq de la journée d'avant soient finis. Ça fait que tu avais beau aller les mesurer dans la journée, le soir, il fallait faire les plans, il fallait faire les descriptions techniques et ces choses-là. Donc, c'était beaucoup d'ouvrage. D'une manière ou d'une autre, dans ce temps-là, ça ne me dérangeait pas. Parce que moi, je ne connaissais personne à Montréal [...] Maxime<sup>11</sup> était à Québec, on se voyait les fins de semaine [...] Donc, je restais au bureau, puis je travaillais. Et je savais que d'une manière ou d'une autre, c'était un prix à payer un peu pour pouvoir te faire une réputation, pour pouvoir te faire un nom. Un moment donné, il faut que tu penses que tu vas passer par là. Tu n'as pas le choix, il faut que tu passes par là. Présentement, ma *job*, c'est un monde et chez nous, c'est un autre monde. Je ne passerais plus 60 heures au bureau. Là, Maxime ne fait plus partie de ma vie, mais il y a une autre personne qui fait partie de ma vie et on prévoit avoir des enfants, la maison, les loisirs, je me suis fait des copains à Montréal, des sorties, le cinéma. C'est rendu très important. Autant que ma vie professionnelle.

[...] Le fait de ne pas avoir été dans la même ville que Maxime c'était un désavantage aussi, mais disons que ça n'a pas été vraiment un obstacle parce que moi et Maxime on savait très bien qu'il y avait ma profession et sa profession, puis que jamais je ne serais une femme à la maison à élever des enfants. J'avais une carrière à faire et que je prendrais tous les moyens pour la faire. [...] Quand il a décidé de partir pour la Baie-James, il avait signé pour cinq ans dans le temps pour la Baie-James, je le voyais une semaine par deux mois, puis on projetait de se marier et on projetait d'avoir des enfants. Ben, à un moment donné, c'était : « Écoute Maxime, il y a ta carrière et il y a ma carrière. Si tu veux y aller à la Baie-James, tu y vas. Moi, je n'ai pas un mot à dire. On va vivre avec, on va se laisser, c'est tout. » Notre carrière avait beaucoup d'importance. Autant pour moi que pour lui. Puis, il n'y a jamais un des deux qui a mis des bâtons dans les roues de la profession de l'autre. Puis c'était comme ça. Lui était très indépendant et moi aussi. Autant au niveau moral qu'au niveau financier.

---

11. Maxime est un nom fictif.

[Question] Puis est-ce qu'il y a d'autres projets, comme celui d'avoir des enfants [...] que tu devais repenser en fonction de t'insérer professionnellement?

Dans le temps, non. Quand j'ai terminé mon bac, non. C'était plus ma vie sentimentale avec mon copain qu'il fallait un peu que je mette de côté. Mais là, présentement, non. Il n'y a plus rien de ma vie privée qui va être mis de côté pour une *job*. Disons que ma vie privée a pris beaucoup plus d'importance peut-être à cause de la *job* que je fais. Peut-être parce que je travaille pour la municipalité. Si j'étais dans le privé, ce ne serait peut-être pas pareil. Ici c'est un emploi stable, c'est un emploi qui est sécurisant, donc ma vie personnelle va avoir beaucoup plus d'importance.

Une troisième exprime qu'elle a dû mettre des projets de vie en attente dans la période d'insertion professionnelle. Cette répondante (dossier 12) est diplômée en agronomie en 1986, à 23 ans. Elle occupe d'abord un emploi d'été comme étudiante au ministère de l'Agriculture. Par la suite, elle obtient un contrat de trois mois comme agronome dans un organisme parapublic du domaine de l'agriculture. À ce moment-là, elle a accepté de vivre dans une autre ville que son mari en vue d'occuper un emploi dans son domaine de formation. Seul son mari avait alors un emploi permanent lié à son champ d'études, dans une firme privée. Après trois mois de chômage en 1988, elle change à nouveau de ville pour un poste lié à sa formation, en remplacement d'un congé de maternité. Son contrat est prolongé une deuxième fois pour les mêmes raisons. Depuis mars 1990, à la suite de l'ouverture d'un poste, elle a un emploi permanent au même organisme parapublic. Lorsqu'elle a été certaine d'obtenir un poste permanent, elle et son mari ont quitté leurs logis respectifs pour déménager à mi-chemin entre les deux villes où se trouvaient leurs emplois. Puis, par la suite, les deux ont de nouveau déménagé dans la ville où elle occupait un emploi, après une analyse de marché dans le domaine d'expertise de son conjoint. Ce dernier a alors ouvert son bureau privé comme arpenteur-géomètre. C'est à ce moment qu'elle a concrétisé ses projets d'enfants. Elle a déjà un enfant et elle est présentement enceinte. En 1989, elle n'était pas encore insérée sur le plan professionnel alors que c'était le cas en 1994 :

[Durant la période d'insertion, des projets de vie ont été mis en attente] Comme s'installer définitivement quelque part, on a été obligés d'attendre que j'ai une permanence. Que pour lui, voir si ça fonctionnerait dans son travail et tout ça [...] Tant que je n'avais pas de permanence, il n'était pas question que j'ai des enfants. Ça fait que ça a retardé aussi.

Ça a été difficile à décider [le projet de la première grossesse]. Il a fallu attendre que... Moi, je me disais que tant que je n'avais pas de permanence, puis avoir une carrière assise, assez assurée qu'il n'était pas question que j'ai un enfant. Je voulais quand même m'assurer aussi d'une certaine sécurité. Puis le deuxième, bien ça s'est fait tout seul. Ça n'a pas été difficile de décider d'en avoir un deuxième.

[...] les choses qu'ils offrent [du point de vue de l'emploi]... que j'aurais aimé avoir c'est peut-être tomber à quatre jours/semaine. Pour pouvoir passer plus de temps aussi avec les enfants. Par contre, au bureau, ils ne sont pas ouverts à ça encore. Sauf qu'à chaque négociation on fait cheminer l'idée sauf qu'un jour, ça va passer mais...

Ce que nous retenons de ces femmes, qu'elles aient ou non des enfants, c'est qu'elles connaissent pour la plupart de meilleures conditions d'insertion professionnelle au moment de l'entrevue que celles des autres femmes que nous avons interrogées. De plus, la majorité sont titulaires d'un baccalauréat dans des champs d'études traditionnellement masculins (sciences appliquées, sciences de l'agriculture) ou occupent des emplois dans des domaines à prédominance masculine (concessionnaire automobile). Toutes insistent sur l'harmonisation qu'elles souhaitent entre leur «vie associative» (enfants, amies ou amis, conjoint) et leur emploi, et sur la disponibilité que cela exige pour établir et développer ces relations avec des personnes significatives. Celles qui ont des enfants ont souligné encore plus le fait qu'elles souhaiteraient avoir des conditions de travail qui leur permettent une plus grande flexibilité d'horaire (par exemple occuper un emploi quatre jours par semaine).

### **Un homme avec une grille d'analyse féministe**

Un seul homme partage l'analyse de la majorité des répondantes quant aux difficultés propres aux femmes qui doivent concilier les exigences liées au processus d'insertion professionnelle et le fait d'être mère. C'est le seul homme que nous avons qualifié de féministe pour son niveau de conscience et son analyse des situations vécues par les jeunes mères en processus d'insertion.

Ce répondant (131) est titulaire d'un baccalauréat en administration (option système d'information organisationnelle) en 1986, à 24 ans. Durant ses études, il fait de la suppléance dans les écoles. L'année suivante, il obtient un certificat de premier cycle en enseignement parce qu'il souhaite travailler dans ce domaine. Par la suite, il fait un stage dans une école et il continue son travail de suppléance dans diverses écoles. Il a terminé un deuxième certificat, cette fois *en informatique appliquée à la gestion*. Depuis ce temps, il est professeur dans une commission scolaire de la région de Québec. Il enseigne la physique au premier cycle du secondaire et il est très engagé dans l'implantation de l'informatique dans sa polyvalente. Au moment de l'entrevue, il venait d'obtenir sa permanence. Il n'était pas inséré en 1989, mais il l'était en 1994. Il est marié depuis quelques années. Il a une fille de 2 ans :

Moi, ce que je peux constater, c'est que... quand j'ai terminé mes études, j'étais célibataire. Je n'avais pas de lien avec personne. Je peux dire qu'avoir été marié, avoir eu des enfants, ça aurait été une difficulté, étant donné les conditions de départ, la précarité, c'est très difficile. Et pour pouvoir avoir un salaire intéressant, il faut absolument faire plusieurs choses. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, j'ai eu jusqu'à six cours différents à enseigner dans une même année. Je peux vous dire qu'on pédale. Et donner des cours du soir... Avoir une vie familiale, je pense que ça aurait été très difficile de faire ce genre de vie-là. Par la suite, bien, au fur et à mesure que... entre temps, j'ai rencontré quelqu'un, on s'est marié. Là, ma condition professionnelle s'est améliorée, ce qui me permettait de le faire. Mais je vois très bien aujourd'hui les jeunes qui sont en arrière de moi, eux sont dans la même situation où j'étais, c'est très difficile pour eux. Et puis, j'avais une amie qui travaillait ici. Elle, elle était à statut précaire puis pour elle, c'était une grosse question de savoir si elle devait tomber enceinte ou

pas. Parce que, quand tu es à statut précaire et que tu tombes enceinte, pour une femme, si tu travailles ou tu ne travailles pas, tu ne peux quasiment pas avoir de congé de maladie ou de maternité, tu n'as pas ces conditions-là. Tu n'es pas permanente, donc, tu ne peux pas faire ça.

## Conclusion

Rappelons tout d'abord le caractère exploratoire de l'exercice analytique qui précède. En effet, l'échantillon est du type raisonné et il ne représente pas, comme dans la première phase de la recherche, la population étudiante titulaire d'un baccalauréat de l'Université Laval en 1986. Néanmoins, nous pouvons formuler des hypothèses qui méritent d'être testées.

La notion d'insertion professionnelle utilisée dans notre étude (voir l'encadré), qui est basée principalement sur des critères liés à l'emploi, s'avère un instrument d'analyse intéressant pour comprendre une partie de la réalité observée. Cette notion doit inclure de façon plus explicite cependant des dimensions de la vie associative pour traduire la réalité des femmes et d'un certain nombre d'hommes. Nos données rejoignent les conclusions des travaux de Spain *et al.* (1996), à savoir l'aspect fondamental de la dimension relationnelle dans la conception des projets de vie des femmes.

Une normativité très élevée de la maternité fait partie des représentations des femmes. Nous rejoignons là-dessus les résultats des travaux de Dandurand et Bernier (1995). Les effets opposés de la parentalité (entre les femmes et les hommes) sur les trajectoires professionnelles sont aussi observables dans notre échantillon (Lemieux 1996). Les femmes auraient également des «arbitrages» spécifiques à faire et souhaiteraient du «temps libre» pour concilier le travail et leur vie associative ou auraient besoin d'en avoir en ce sens (Fahmy et Veillette 1997; Fahmy et Lee-Gosselin 1992; Descarries et Corbeil 1995; Duru-Bellat 1995; Daune-Richard et Devreux 1992).

Certaines conditions professionnelles – soit de connaître une plus grande stabilité d'emploi, d'occuper un emploi à temps plein et d'avoir un emploi dans un secteur dans lequel on souhaite faire carrière – permettraient aux femmes et aux hommes de faire des choix plus harmonieux entre leurs diverses priorités. Cependant, ces conditions ne sont pas suffisantes sans la flexibilité des horaires et, ajouterions-nous, sans la participation des hommes à la prise en charge quotidienne des enfants.

Les femmes ne constituent pas un bloc monolithique. Elles sont à la fois plus proches les unes des autres que les hommes dans leurs représentations; mais aussi, elles ne représentent pas un seul modèle de femmes. Il conviendrait de poursuivre les analyses, notamment en regardant du côté de leur origine sociale et de leur processus de socialisation. Les hommes sont par ailleurs moins «contrastés» que les femmes lorsqu'il s'agit d'aborder les liens entre leurs projets de vie et leur processus d'insertion professionnelle. Dans leur cas, les sphères de l'emploi et de la vie associative sont davantage séparées. À notre avis, les recherches doivent donc se poursuivre pour éclairer ces diverses questions.

### Une typologie de l'insertion professionnelle

La première étape de notre recherche consistait principalement à construire, à partir des données recueillies par questionnaire, une typologie de l'insertion professionnelle. Cette typologie a été établie en tenant compte de cinq paramètres : A) la situation d'emploi, de chômage ou d'inactivité des titulaires d'un diplôme à un moment précis (semaine du 3 avril 1989) après l'obtention du baccalauréat; B) le caractère permanent de l'emploi, c'est-à-dire qui ne comporte aucune limitation quant à sa durée; C) le régime d'emploi (temps plein, temps partiel); D) la perception du type d'emploi détenu du point de vue de la possibilité d'y faire carrière (indicateur «subjectif» du processus d'insertion occupant une place centrale dans la conception de l'insertion à laquelle nous nous référons et qui renvoie au devenir et au projet professionnel des diplômées et des diplômés au regard de la période plus ou moins longue où ils se sont stabilisés sur le marché de l'emploi); et E) la poursuite des études après le baccalauréat (paramètre servant à déterminer si l'inactivité est liée ou non à la poursuite des études).

Trois types de personnes diplômées ont été définis du point de vue de leur insertion professionnelle : 1) les diplômées et les diplômés «insérés» ont un emploi permanent à temps plein et envisagent de faire carrière dans le type d'emploi qu'ils détiennent trois ans environ après l'obtention de leur baccalauréat (39 p. 100); 2) ceux et celles qui sont encore «en voie d'insertion» (48 p. 100) qui sont sur le marché du travail rémunéré (ont un emploi ou sont en chômage) et ne répondent pas aux autres critères relatifs au groupe des «personnes insérées»; 3) les diplômées et les diplômés «inactifs» (12 p. 100) ne participent pas au marché du travail rémunéré, n'ont pas d'emploi et n'en cherchent pas et, pour la plupart, poursuivent leurs études universitaires au-delà du premier cycle.

*Renée Cloutier*  
*Département d'orientation, d'administration*  
*et d'évaluation en éducation*  
*Université Laval*

*Claude Trottier*  
*Département d'orientation, d'administration*  
*et d'évaluation en éducation*  
*Université Laval*

*Louise Laforce*  
*Département d'orientation, d'administration*  
*et d'évaluation en éducation*  
*Université Laval*

## RÉFÉRENCES

ASSELIN, S., *et al.*

1994 *Les hommes et les femmes : une comparaison de leurs conditions de vie*. Québec, Les Publications du Québec, série «Statistiques sociales».

CLOUTIER, R.

1997a « Changement structurel du marché de l'emploi et participation des femmes », in Collectif Laure-Gaudreault, *Femmes, éducation et transformations sociales*. Montréal, Les éditions du remue-ménage : 295-327.

1997b «Les femmes à l'université : leurs acquis sont fragiles», in Pierre Chenard (dir.), *L'évolution de la population étudiante à l'Université. Facteurs explicatifs et enjeux*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, collection «ES8» : 87-103.

DANDURAND, R.B., et L. Bernier

1995 «Actualisation du projet d'enfant chez les jeunes adultes : une comparaison hommes-femmes», in Conseil permanent de la jeunesse, *Actes du colloque «Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives», 62<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS*. Montréal, Université du Québec à Montréal, mai 1994 :153-165.

DAUNE-RICHARD, A.-M., et A.-M. Devreux

1992 «Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique», *Recherches féministes*, 5, 2 : 7-30.

DAVIES, S., C Mosher et B. O'Grady

1996 «Educating Women : Gender Inequalities among Canadian University Graduates», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 33, 2, mai : 125-142.

DELPHY, C.

1970 «L'ennemi principal», *Partisans*, 54-55, juin-octobre : 157-172

DESCARRIES, F., et C. Corbeil (dir.)

1995 *Ré/conciliation famille-travail : les enjeux de la recherche, Actes du colloque, Section Études féministes, 62<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences 1994*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Les Cahiers réseau de recherches féministes.

DURU-BELLAT, M.

1990 *L'école des filles, Quelle formation pour quels rôles sociaux?* Paris, L'Harmattan.

DURU-BELLAT, M.

1995 «Socialisation scolaire et projets d'avenir chez les lycéens et les lycéennes. La «causalité du probable» et son interprétation sociologique», *L'orientation scolaire et professionnelle*, 24, 1 : 69-86.

FAHMY, P., avec la collaboration de H. Lee-Gosselin

1992 *Femmes entre vie et carrière. Le difficile équilibre*. Montréal, Adage.

FAHMY, P., et D. Veillette

1997 «Les femmes et le monde du travail rémunéré : l'indispensable conciliation entre vie et carrière», in Collectif Laure-Gaudreault, *Femmes, éducation et transformations sociales*. Montréal, Les éditions du remue-ménage : 247-295.

GAUTHIER, B. (dir.)

1984 *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.

LEMIEUX, D.

1996 «Conclusion. Les femmes de 30-40 ans : présentation des résultats avec comparaison de l'étude des hommes de 30-40 ans», texte rédigé pour le séminaire des axes du partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles. Québec, Secrétariat à la famille, septembre.

POITRAS, L.

1995 *La place des femmes dans les ordres professionnels*. Québec, Office des professions du Québec.

ROCHETTE, M.

1990 *Les femmes dans la profession juridique au Québec : de l'accès à l'intégration, un passage coûteux*, Sainte-Foy, Les Cahiers de recherche du GREMF, cahier 40.

SPAIN, Armelle, et Sylvie Hamel

1991 «La dimension relationnelle dans le développement vocationnel des jeunes femmes», in Pierrette Dupont (dir.), *Éducation et travail*. Sherbrooke, Centre de recherche sur l'éducation au travail, Université de Sherbrooke : 78-94.

1996 «Perspective relationnelle du développement féminin», *Revue canadienne de counseling/Canadian Journal of Counseling*, 30, 1 : 5-16.

SPAIN, A., L. Bédard et F. Paquet

1983 «L'orientation des femmes : choix de carrière ou choix de vie?», *L'orientation professionnelle*, 1991 : 20-31.

TANCRED, P., et K. Messing

1996 «Et si les femmes avaient le contrôle de la technologie?», *Recherches féministes*, 9, 1 : 1-14.



TROTTIER C., *et al.*

- 1994 «Typologie de l'insertion professionnelle des personnes diplômées de l'Université», *Canadian Journal of Higher Education/Revue canadienne de l'enseignement supérieur*, XXIV, 2 : 71-86.
- 1996 «Vocational Integration of University Graduates, Typology and Multivariate Analysis», *International Sociology*, 11, 1, mars : 91-108.

VINCENS, J.

- 1981 *Problématique générale de l'insertion professionnelle*. Conférence prononcée au colloque sur l'insertion professionnelle à la sortie des études postsecondaires. Louvain, Institut des sciences du travail, Université catholique de Louvain.
- 1986 *L'entrée dans la vie active. Quelques aspects méthodologiques et théoriques*. Toulouse, Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi, Université des sciences sociales de Toulouse.